

tention à des questions qui se rattachent à la guerre, et ils n'auront pas assez de temps pour lire des livres dans la bibliothèque et par conséquent ils n'utiliseront pas beaucoup ce crédit additionnel de \$1,000. Je suppose que cette bibliothèque est simplement pour l'usage des employés du haut commissaire et non pour celui du public. Je ne peux pas comprendre pourquoi on dépenserait \$1,000 en ce moment quand on a un si grand besoin d'argent pour d'autres choses.

Le très hon. sir ROBERT BORDEN: Si mon honorable ami veut bien conférer avec l'honorable député qui siège juste derrière lui (M. Macdonald), il comprendra qu'il est très important que les fonctionnaires du haut commissariat soient absolument instruits des possibilités des industries canadiennes de jour en jour et de connaître les progrès des affaires du pays.

L'hon. M. GRAHAM: Ils peuvent se procurer ces renseignements dans les rapports du Gouvernement.

Le très hon. sir ROBERT BORDEN: Mon honorable ami comprendra de quelle grande importance il est en ce moment particulier que les fonctionnaires du haut commissariat se tiennent complètement au courant de ce qui se passe au pays.

L'hon. M. OLIVER: Au sujet de la convenance qu'il y a de maintenir au budget des crédits parce qu'ils ont été votés de bonne foi, il y a quelques années, si nous devons tenir compte de ce que le ministre des Finances a dit dans son discours du budget, nous devons reconnaître que nous sommes en face de nouvelles conditions en ce qui touche aux finances et que la situation qui existait il y a deux ans, quand ces crédits ont été votés, ne se reproduira jamais. Nous supportons déjà des fardeaux que l'on n'aurait jamais pu prévoir à cette époque et certainement nous devons supporter de plus lourds encore. Nous paraissions ne pas nous rendre compte du changement énorme qui s'est produit dans notre situation financière, quand nous maintenons au budget, d'année en année, des crédits qui ont été votés à l'origine dans des circonstances très différentes.

Le très hon. sir ROBERT BORDEN: J'attirerai l'attention du ministre des Finances sur les observations de mon honorable ami.

L'hon. M. PUGSLEY: Mon très honorable ami admettra certainement que s'il y a un crédit dans cette somme de \$30,-

000,000, au sujet duquel nous pouvons bien admettre que la dépense n'est pas urgente, c'est assurément celui-ci: Se propose-t-on de dépenser cet argent?

Le très hon. sir ROBERT BORDEN: On se propose de dépenser cet argent parce que la première édition est complètement épuisée, et nous avons reçu d'inombrables demandes de juges des tribunaux et d'autres personnes dans toutes les régions du Canada et à l'étranger pour obtenir des exemplaires de cet ouvrage. C'est une publication très importante et d'un genre tel que presque chaque pays civilisé du monde en publie. De temps en temps des compliments ont été reçus sur cet ouvrage de la part de corps importants de presque tous les pays d'Europe et aux Etats-Unis. Le volume est, dit-on, demandé instamment au Canada pour plusieurs motifs. J'ai reçu beaucoup de lettres personnelles à ce sujet et après avoir longtemps étudié la question, le Gouvernement a pensé que les demandes de ce livre et son utilité étaient telles qu'elles nous justifiaient de demander une somme modérée de 5,000 dollars afin de pouvoir publier une seconde édition.

L'hon. M. PUGSLEY: Le premier ministre remarquera que c'est un crédit tout à fait nouveau.

Le très hon. sir ROBERT BORDEN: Oh, oui; c'est un crédit absolument nouveau pour la seconde édition de l'ouvrage.

M. McKENZIE: Le premier ministre peut-il nous dire s'il s'agit du livre qu'un agent s'efforçait de vendre l'été dernier dans ma province? Cet agent se donnait comme ayant des rapports avec les archives et collaborant avec le directeur qui est à la tête du département des Archives et il disait que l'ouvrage était très recommandé par le Gouvernement. Le volume—d'après son titre—avait la prétention de publier des documents constitutionnels et des pièces d'archives qui n'avaient jamais été publiées auparavant. Il ne s'agit peut-être pas du même ouvrage que celui dont il est fait mention dans ce crédit, mais je tiens à faire savoir au Gouvernement que la publication dont je parle est considérée comme une vaste fraude; elle comprend seize volumes qui sont vendues 4 dollars chacun. Je n'en parle pas comme ayant été trouvé personnellement au sujet de ce livre parce que je n'ai pas souscrit à la publication, mais des membres du clergé et d'autres gens respectables de ma région sont venus me voir et m'ont dit que le